



QUADRILLE CAPITAL

QUADRILLE GRENELLE ACTIONS INTERNATIONALES

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2018

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes	10
comptes annuels	14
<i>bilan</i>	15
<i>actif</i>	15
<i>passif</i>	16
<i>hors-bilan</i>	17
<i>compte de résultat</i>	18
<i>annexes</i>	19
<i>règles & méthodes comptables</i>	19
<i>évolution actif net</i>	21
<i>compléments d'information</i>	22
inventaire	32

Commercialisateur	QUADRILLE CAPITAL
Société de gestion	QUADRILLE CAPITAL 16, place de la Madeleine – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	KPMG Tour Eqho – 2 Avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense Représenté par Gérard Gaultry

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.

Opc d'opc

Entre 0 et 67% de l'actif net

Objectif de gestion

Quadrille Grenelle Actions Internationales a pour objectif, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, d'accroître la valeur des actifs en s'exposant majoritairement au marché actions selon les conditions de marché, et en recherchant de manière opportuniste les actions sur les marchés internationaux susceptibles d'offrir la meilleure rémunération en fonction des cycles économiques et financiers.

Indicateur de référence

Compte tenu de la politique de gestion opportuniste, le FCP ne se réfère pas à un indicateur de référence déterminé.

Stratégie d'investissement

a) Stratégies utilisées

Compte tenu de l'objectif de gestion du FCP, la première étape de sa stratégie d'investissement vise à identifier les sociétés dont les actions présentent le potentiel d'appréciation le plus important sur l'ensemble des marchés internationaux. Cette recherche s'appuie sur une analyse systématique des ratios comptables et financiers des sociétés cotées sur l'ensemble des marchés internationaux. Elle est enrichie et complétée par l'expertise sectorielle de la Société de Gestion, notamment dans les industries dans lesquelles elle investit en Private Equity, telles que les technologies de l'information, les sciences de la vie et l'énergie. Cette approche permet de diversifier le risque géographique et d'accéder au plus vaste univers d'opportunités possible.

La Société de Gestion élimine ensuite les sociétés présentes sur les zones géographiques ou les secteurs les moins prometteurs en se fondant sur ses analyses macroéconomiques et sur celles du Conseiller.

Les sociétés retenues sont ensuite soumises à une analyse financière approfondie, menée de manière indépendante par la Société de Gestion et le Conseiller, qui confrontent leur opinion. Ce processus rigoureux permet de s'assurer de la qualité des investissements. La Société de Gestion reste libre de suivre ou non les recommandations du Conseiller. Le FCP investit directement dans des sociétés ou, le cas échéant, afin d'optimiser sa diversification géographique et sectorielle, au travers d'OPC.

Cette stratégie sera mise en place à travers une exposition, en direct et/ou indirectement via la détention de parts ou d'actions d'OPC, via des instruments dérivés tels que les obligations convertibles :

- en actions dans la limite de 100% de son actif net;
- en produits de taux dans la limite de 100% de son actif net, en cas de conditions de marchés identifiées comme défavorables par la SGP sur les marchés actions.

Le fonds est exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

Ce risque de change peut être couvert totalement ou partiellement, via des opérations de change à terme ou des futurs sur change (marchés réglementés ou de gré à gré).

Ces opérations sont effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

b) Actifs (hors dérivés intégrés)

- Actions

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif net en actions cotées : il peut investir jusqu'à 100% de son actif net sur un ou plusieurs marchés de l'OCDE. Il peut également investir jusqu'à 75% maximum de son actif net en actions cotées de sociétés immatriculées dans des pays émergents (par exemple la

Chine, l'Inde, la Russie, les pays d'Amérique Latine). Il n'y a pas de répartition géographique prédéterminée des investissements.

Le fonds peut investir dans des titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation.

- Titres de créances et instruments monétaires

Le fonds se réserve la possibilité d'investir de manière exceptionnelle si les conditions de marché ne permettent pas d'investir sur les marchés actions de manière sereine, jusqu'à 100% de son actif net en titres de créance tels que : obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées, ainsi qu'en titres de créance négociables (TCN).

Le fonds peut investir sur des instruments du marché monétaire et bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale A1 (Standard & Poor's) ou P1 (Moody's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion.

Les titres de créances négociables et obligations bénéficient lors de leur acquisition d'une notation minimale Baa2 (Moody's) ou BBB (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Les analyses réalisées par la Société de Gestion lui permettent d'évaluer la qualité de crédit des actifs du portefeuille, et peuvent amener le gérant à utiliser la notation de l'émetteur en cas d'absence de notation. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

La dette privée peut représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

- Parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle

Le fonds peut investir jusqu'à 67% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, de toutes classifications pour lui permettre d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

c) Instruments dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Change.

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- Couverture.

Nature des instruments utilisés :

- Futures : sur change ;
- Change à terme : achat de devises à terme, vente de devises à terme ;

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture du risque de change ;

Ces instruments sont utilisés pour la couverture du portefeuille aux risques de change dans la limite de 100% de l'actif du fonds et pour l'exposition action, dans la limite d'engagement maximum de 100% de l'actif net du fonds. Des acteurs de premier plan, au premier rang duquel Société Générale, sont les contreparties privilégiées des opérations de gré à gré.

d) Titres intégrant des dérivés

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles dans la limite de 100% de l'actif net, dès lors que leurs sous-jacents permettent d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

e) Dépôts

Le fonds pourra effectuer des dépôts d'une durée maximum de douze mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit.

f) Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscriptions/rachats), le fonds peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces. La position débitrice ne pourra excéder 10% de l'actif net du fonds.

g) Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le fonds n'a pas vocation à recourir aux opérations d'acquisition temporaire de titres.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion, s'appuyant le cas échéant, sur les recommandations du Conseiller. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé aux risques suivants :

-Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du fonds, lequel ne bénéficie d'aucune garantie, peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

-Risque action : le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions (jusqu'à 100% de l'actif net). Ce type de marché peut présenter de fortes amplitudes de mouvement à la hausse ou à la baisse. En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

-Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

-Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petite et moyenne capitalisations / mid et small cap : ce risque actions est lié à l'investissement dans des sociétés de petite ou moyenne capitalisations. Sur les marchés des sociétés de petite ou de moyenne capitalisation (small cap / mid cap), le volume des titres cotés est relativement réduit. En cas de problème de liquidités, ces marchés peuvent présenter des variations négatives davantage marquées à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. Du fait de la baisse de ces marchés la valeur liquidative du fonds peut éventuellement baisser plus rapidement ou plus fortement.

-Risque lié à l'investissement sur les titres émis dans les pays émergents : les économies des pays émergents sont plus fragiles et plus exposées aux aléas de l'économie internationale. De plus les systèmes financiers y sont moins matures. Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou des restrictions réglementaires. Les risques de pertes en capital importantes ou d'interruption dans la négociation de certains instruments financiers sont non négligeables.

-Risque de change : dans la limite de 100% de son actif net. En cas d'exposition du fonds à d'autres devises que l'euro, non couverte en euro, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

-Risque de contrepartie : c'est le risque que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. Le FCP peut entrer dans des opérations de gré à gré avec une contrepartie dont l'insolvabilité pourrait la conduire à ne pas respecter ses engagements et à induire une perte pour le fonds.

-Risque de crédit : lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur. Toutefois, l'intégralité de l'actif du fonds ne sera pas investie en titres d'un même émetteur.

-Risque lié aux obligations convertibles : le fonds comporte un risque de variation de sa valorisation, lié à son exposition sur les marchés des obligations convertibles. En effet, ces instruments sont liés indirectement aux marchés d'actions et aux marchés de taux (duration et crédit) et ainsi, en période de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

-Risque de taux : l'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du fonds. Une sensibilité de 5, par exemple, se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 5% de la valorisation du fonds.

Garantie ou protection

Néant.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Les parts A du FCP sont ouverts à tout souscripteur et plus particulièrement destinées aux Investisseurs Autorisés de la SICAV Bievre Epargne, ainsi qu'à Quadrille Capital et ses Affiliés (employés, actionnaires et mandataires sociaux, ainsi qu'aux véhicules d'investissement (ou investisseurs) gérés par Quadrille Capital). La souscription initiale minimum des parts A est fixée à 1.000.000 euros. Les souscriptions faites par des entités appartenant à un même groupe peuvent être cumulées. Les parts A seront fermées à la souscription pour tout nouveau souscripteur souscrivant pour la première fois à compter du 31 décembre 2015 après le cut-off.

Les parts B du FCP sont ouverts à tout souscripteur, dans la limite d'une souscription initiale d'un montant minimum de 100.000 euros.

Le FCP est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte. L'investisseur souscrivant des parts de ce fonds souhaite investir dans un placement diversifié.

La durée minimale de placement recommandée est de cinq (5) ans.

« Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S Securities act 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats -Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA). »

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur, et notamment de ses objectifs propres et de la composition de son portefeuille financier. Il est recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Indications sur le régime fiscal

Les distributions et les plus-values éventuelles réalisées par le FCP sont imposables. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP et aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de celles en vigueur dans le pays où investit le FCP.

L'attention de l'investisseur est spécialement attirée sur tout élément concernant sa situation particulière. Le cas échéant, en cas d'incertitude sur sa situation fiscale, il doit s'adresser au commercialisateur du FCP ou à un conseiller fiscal professionnel.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Quadrille Capital - 16, place de la Madeleine - 75008 Paris. Tél. 01.79.74.23.40*
- *Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire auprès de : Monsieur David Shu Tél : 01 79 74 23 44. E-mail : dshu@quadrillecapital.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 24 avril 2007.*
- *Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.*

rapport d'activité

EVOLUTION DES MARCHES

L'année 2018 a été marquée par un retour soudain de la volatilité sur les marchés actions, et plus encore le marché des valeurs technologiques. On peut distinguer très nettement 3 phases en 2018. Le premier trimestre a été marqué par une volatilité élevée pour une performance légèrement négative de -1,5% du 1er janvier au 31 mars. Dans ce même trimestre, la volatilité des actions étaient élevées, avec en février et mars deux corrections successives de -12% pour le Nasdaq 100 et de -8% et -5% pour le MSCI World Equity en Euros.

Les 2^e et 3^e trimestres ont été marqués par une forte hausse de 21,5% du Nasdaq 100 et de 15,5% du MSCI World Equity EUR, respectivement, du 3 avril au 2 octobre.

Et en troisième phase, au 4^e trimestre, les indices tels que le Nasdaq 100 et le MSCI World Equity EUR, ont perdu respectivement -23,2% et -16,6% (du 2 oct au 26 déc), avant de rebondir légèrement pour clôturer le trimestre à -18,2%. Ainsi, alors que sur l'année calendaire l'indice Nasdaq 100 n'a baissé que modestement de -1,04%, le MSCI World Equity EUR baissait de -5,5%, masquant l'amplitude de la correction du 4^e trimestre : Nasdaq 100 -23,5%, et MSCI World Equity EUR -16,5% (2 sept – 24 dec). Ce « draw-down » majeur n'avait pas d'égal depuis 2008 (Nasdaq 100 -47% de août à octobre 2008).

Hausse des taux US et chute des valeurs de croissance au T4 2018

Le mois de septembre 2018 a été marqué par une importante inflexion de la politique monétaire aux US. L'accélération de PIB qui a suivi les baisses d'impôts de l'administration Trump, ainsi que le changement de gouverneur de la Fed, ont donné lieu à une inflexion majeure de la politique monétaire US, menant la Fed à augmenter ses taux directeurs le 21 septembre 2018 au-dessus de l'inflation, de 2,00% à 2,25% pour la première fois depuis le 10 décembre 2014. Malgré les perspectives de croissance révisées à la hausse, les marchés action ont corrigé rapidement de 10-12%, comme ils l'avaient fait en février et mars suite à des hausses de taux similaires.

GESTION DE QUADRILLE GRENELLE ACTIONS INTERNATIONALES

Informations relatives aux principaux mouvements du portefeuille

Quadrille Grenelle Actions Internationales a été presque entièrement investi tout au long de l'année et a participé à la hausse comme à la baisse. Les choix de gestion ont été déclinés principalement dans les secteurs suivants :

- Software/SaaS
- Software/infrastructure
- Internet/eCommerce
- Internet/nouveaux media
- Fintech
- Jeux video
- Cyber sécurité
- Semiconducteurs
- Biotech/genetique
- Medtech

Le fonds a connu une excellente performance au premier semestre, atteignant un pic à +22,1% au 20 juin 2018 (vs MSCI World EUR +3,6% et Nasdaq +12,7%). Prenant conscience de cette performance le comité de gestion a proposé et acté, le 24 juillet, une réallocation du fonds en valeurs plus défensive, notamment des sociétés de service (SSII telles que Accenture, Cognizant, Fidelity National Info, Fiserv) et de jeux vidéo (Ubisoft, Activision, Electronic Arts), considérés comme les secteurs les moins volatiles de la Tech ; les positions de Biotech ont été vendues. Fin juillet et tout le mois d'août cependant, la progression du secteur s'est accentuée alors que l'effet simultané d'une censure chinoise sur les éditeurs de jeux vidéo, et le succès de Fortnite aux US, affectaient négativement les valeurs de jeux vidéo, pénalisant le fonds dont la performance restait inchangée alors que les indices progressaient (QGAI +19,6% vs MSCI World EUR +5,2% et Nasdaq +17,2% au 4 sept 2018).

Début septembre, sans indicateurs de ralentissement macro-économique, et confiant des anticipations de publications trimestrielles de l'ensemble des secteurs Tech/Internet, l'équipe de gestion a décidé de repondérer le portefeuille sur les thématiques de croissance et de rupture du début d'année.

Après la première baisse courant septembre, les marchés ont rebondi début octobre, pariant sur l'impact positif des publications trimestrielles solides. Le comité de gestion a lui aussi attendu les premières publications pour trancher entre l'effet négatif des hausses de taux et l'effet positif des bonnes publications. Les marchés poursuivant leur baisse, le comité de gestion décida fin octobre de lever plus de 50% en trésorerie disponible et de réduire son Beta. Cette décision fut maintenue jusqu'en fin novembre alors que les indices affichaient une baisse de plus de 15% depuis leur plus haut, rejoignant ainsi les 8 plus importantes corrections de la décennie 2008-2018. Confiant que les marchés étaient trop pessimistes sur la croissance fondamentale de la Tech, et n'observant pas les conditions d'excès spéculatifs similaires à ceux de 2008, la décision fut prise début décembre de réinvestir les 50% de trésorerie disponible en actions ; cette décision s'est révélée prématurée ; le mois de décembre fut difficile, rappelant justement l'environnement de panique boursière du T4 2018, et le 21 décembre le comité décida alors de lever 100% de trésorerie disponible pour clôturer l'année totalement désinvesti avec une performance absolue de -13% sur l'année calendaire.

La forte volatilité des marchés durant ces dernières semaines de 2018 ont obscurci des perspectives qui en réalité restaient inchangées. Les thématiques fondamentales de technologies de rupture accélérant la croissance en Tech et Santé restaient les piliers d'une part grandissante de l'économie mondiale, et avec le recul, à l'échelle des transformations économiques qu'elles sous-tendent, les fortes corrections des secteurs de Tech et Santé sont des opportunités brèves d'investir à des valorisations raisonnables. En 2019, Quadrille Grenelle Actions Internationales a été renommé Quadrille Disruption Fund.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future.

Utilisation d'un levier

Quadrille Grenelle Actions Internationales n'a pas eu recours à des instruments à effet de levier au cours de l'exercice.

Règlement SFTR

Quadrille Grenelle Actions Internationales n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres ou des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) au cours de l'exercice.

DEONTOLOGIE

A) Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Quadrille Capital estime que la promotion de bonnes pratiques au niveau environnemental, social et de la gouvernance fait partie de ses responsabilités d'investisseur. En effet, la conformité des sociétés aux critères ESG permet de nous assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons sont gérées dans l'intérêt long terme des différentes parties prenantes. Cependant, les critères ESG n'ont pas été pris en compte dans le cadre de la gestion de votre fonds au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

B) Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

En tant que société de gestion, Quadrille Capital a l'obligation de sélectionner des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres transmis pour le compte de ses clients.

Conformément à la réglementation, Quadrille Capital a établi une politique d'exécution des ordres lui permettant d'obtenir le meilleur résultat possible. La politique d'exécution des ordres prévoit notamment que les ordres soient enregistrés et traités avec célérité et précision, en tenant compte des conditions du marché.

Les critères retenus pour la sélection des intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ils dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques (intermédiaires globaux, pan-européens, locaux), de type de sociétés (grands groupes, PME, TPE).

Les critères d'analyse portent notamment, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres, les coûts d'intermédiation ainsi que sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs.

Sur cette base, la liste des intermédiaires sélectionnés fait l'objet d'une revue annuelle.

C) Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Quadrille Grenelle Actions Internationales a recours aux seuls services d'exécution d'ordres auprès d'intermédiaires.

L'intégralité des frais d'intermédiation versés a consisté en la rémunération de services d'exécution d'ordre (actions et titres de capital) auprès de tiers.

Le choix des prestataires et leur évaluation est dûment encadré dans le cadre de la Procédure de Sélection des Intermédiaires ainsi que dans la Politique de Conflit d'Intérêt.

D) Politique d'exercice des droits de vote

La politique de vote énonce les principes généraux d'application habituellement retenus en matière de votes.

Principes pour déterminer l'exercice des droits de vote

Quadrille Capital exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC sont elle assure la gestion lorsqu'il existe des risques de modification de la stratégie des sociétés par rapport à ses critères d'investissement (changement de majorité de l'actionnariat, fusion – acquisition, restructuration...).

Une fois ces risques identifiés, Quadrille Capital prendra en compte les critères suivants :

- Significativité du poids de Quadrille Capital dans le vote : la société de gestion doit détenir plus de 2% du capital de la société ;
- La couverture des encours des OPC actions : la ligne doit représenter plus de 5% de l'actif net d'un OPC ;
- Le coût lié à l'exercice des droits de vote.

Politique de droits de vote

La politique de droits de vote de Quadrille Capital vise à privilégier les intérêts exclusifs des porteurs de parts de ses fonds. A cet effet, et concernant le vote des sociétés entrant dans le champ d'application de la présente politique, les votes émis par Quadrille Capital favoriseront :

- la mise en place des fondements d'un régime de gouvernement d'entreprise efficace ;
- les droits des actionnaires et les principales fonctions des détenteurs du capital ;
- le traitement équitable des actionnaires ;
- le rôle des différentes parties prenantes dans le gouvernement d'entreprise ;
- la transparence et la diffusion de l'information ;
- la responsabilité du conseil d'administration.

Conflits d'intérêt

Le code de déontologie de Quadrille Capital définit, pour tous les collaborateurs de l'équipe de gestion, les cas où une situation de conflit d'intérêt pourrait être avérée.

Exercice de droits de vote

Au cours de l'exercice, Quadrille Capital n'a pas rencontré de situation nécessitant l'exercice de son droit de vote.

Politique de rémunération

En conformité avec les dispositions de la Directive AIFM (2011/61/EU), la politique de rémunération de Quadrille Capital est décrite dans le rapport de gestion de la Société de Gestion. Un extrait est disponible sur demande.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 :

- le montant total des rémunérations (y compris les cotisations sociales) du personnel de Quadrille Capital s'élève à 2.389.122 Euros, dont 435.022 Euros de rémunération variable ;
- une rémunération liée au carried interest des fonds sous gestion de 1.176.368,32 Euros a été versée.

Compte tenu de l'encours sous gestion inférieur à 1 milliard d'euros, qui n'utilise pas l'effet de levier et qui gère des véhicules fermés à la souscription, bloqués sur la durée de vie des fonds (périodes supérieures à 8 ans), le principe de proportionnalité décrit au 4.2 de la position AMF n°2013-11 dispense la société de publier d'autres éléments sur sa politique de rémunération.

Rémunération de Grenelle Capital

Comme spécifié dans le prospectus de Quadrille Grenelle Actions Internationales, Grenelle Capital agit en tant que conseiller en investissements financiers (« CIF ») au sens de l'article L.541-1 du Code Monétaire Financier auprès de Quadrille Capital.

Quadrille Capital a versé 510.670,04 EUR à Grenelle Capital en rémunération de ses services au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

rapport du commissaire aux comptes

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	27 708 422,70	13 672 575,72
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	13 672 575,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 708 422,70	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	139 567,11	11 398,58
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	139 567,11	11 398,58
Comptes financiers	11 795 954,66	13 640,69
Liquidités	11 795 954,66	13 640,69
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	39 643 944,47	13 697 614,99

BILAN passif

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	35 785 904,10	12 707 837,81
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 156 999,24	876 906,43
• Résultat de l'exercice	-382 810,98	31 763,35
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	30 246 093,88	13 616 507,59
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	8 805 050,74	10 976,71
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8 805 050,74	10 976,71
Comptes financiers	592 799,85	70 130,69
Concours bancaires courants	592 799,85	70 130,69
Emprunts	-	-
Total du passif	39 643 944,47	13 697 614,99

HORS-bilan

31.12.2018

29.12.2017

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	30 408,42	25 311,95
• Produits sur actions et valeurs assimilées	86 052,12	713 261,28
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	116 460,54	738 573,23
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-27 091,93	-21 258,93
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-27 091,93	-21 258,93
Résultat sur opérations financières (I - II)	89 368,61	717 314,30
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-400 383,94	-481 515,25
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-311 015,33	235 799,05
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-71 795,65	-204 035,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-382 810,98	31 763,35

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Méthodes d'évaluation

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Les actions et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture.

Les obligations et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion.

Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables sont valorisés au prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, à la valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres ;
- les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres ;
- les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, le FCP a opté pour une présentation en annexe de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation.

Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Indication du mode de comptabilisation des titres

Les titres sont comptabilisés frais exclus.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés.



2 évolution actif net

Devise	31.12.2018	29.12.2017
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	13 616 507,59	51 438 863,19
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	39 248 167,00	1 500 000,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-15 082 873,20	-41 521 835,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 884 806,43	8 844 860,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 053 335,64	-4 234 491,58
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-251 660,69	-373 493,62
Différences de change	1 034 967,66	-3 107 493,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-1 839 469,94	834 299,04
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>13 440,31</i>	<i>1 852 910,25</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 852 910,25</i>	<i>1 018 611,21</i>
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-311 015,33	235 799,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	30 246 093,88	13 616 507,59

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	11 795 954,66
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	592 799,85
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 795 954,66	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	592 799,85	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	27 708 422,70	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	11 795 954,66	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	8 751 161,26	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		139 567,11
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes reglements differes		139 567,11
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		8 805 050,74
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats reglements differes		8 751 161,26
Frais provisionnes		53 889,48
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0012770154	34 382 902,702	39 248 167,00	14 382 128,056	15 082 873,20
PART B / FR0012770162	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART B / FR0012770162		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART B / FR0012770162		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART B / FR0012770162		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :		
PART A / FR0012770154		1,25
PART B / FR0012770162		-

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :		
PART A / FR0012770154		-
PART B / FR0012770162		-
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc		-
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1		-
- Opc 2		-
- Opc 3		-
- Opc 4		-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2018	29.12.2017
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-382 810,98	31 763,35
Total	-382 810,98	31 763,35

PART A / FR0012770154	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-382 810,98	31 763,35
Total	-382 810,98	31 763,35
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART B / FR0012770162	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2018	29.12.2017
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 075 535,99	876 906,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-5 075 535,99	876 906,43

PART A / FR0012770154	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5 075 535,99	876 906,43
Total	-5 075 535,99	876 906,43
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR0012770162	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.

Devise					
EUR	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	-	-
Actif net	30 246 093,88	13 616 507,59	51 438 863,19	-	-

PART A / FR0012770154	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	-	-
Nombre de parts en circulation	32 783 404,489	12 782 629,843	49 232 088,279	-	-
Valeur liquidative	,9226	1,0652	1,0448	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-0,16	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B / FR0012770162	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2018

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>O.P.C.V.M.</i>						
LU0167238863	BNP PARIBAS INSTICASH USD SICAV	PROPRE	86 809,6354	9 233 480,31	USD	30,53
LU0945454980	JPMORGAN US DOLLAR MONEY MARKET FUND VNAV SICAV CAP	PROPRE	102 629,62	9 236 351,58	USD	30,54
FR0000984254	UNION DOLLAR CASH FCP 3DEC	PROPRE	5 808,672	9 238 590,81	USD	30,54
<i>Total O.P.C.V.M.</i>				27 708 422,70		91,61
<i>Total Valeurs mobilières</i>				27 708 422,70		91,61
<i>Liquidités</i>						
<i>BANQUE OU ATTENTE</i>						
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	0,00	-8 751 161,26	USD	-28,93
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	-592 799,85	EUR	-1,96
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	11 795 954,66	USD	39,00
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	139 567,11	EUR	0,46
<i>Total BANQUE OU ATTENTE</i>				2 591 560,66		8,57
<i>FRAIS DE GESTION</i>						
	PRCOMCALNAVCPA	PROPRE	0,00	-9 790,28	EUR	-0,03
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	0,00	-14 768,80	EUR	-0,05
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-26 934,60	EUR	-0,09
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-2 395,80	EUR	-0,01
<i>Total FRAIS DE GESTION</i>				-53 889,48		-0,18
<i>Total Liquidités</i>				2 537 671,18		8,39
Total QUADRILLE GRENELLE ACTIONS INTERNATIONALES				30 246 093,88		100,00